

Discours de diverses députations, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de diverses députations, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22598_t1_0078_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

coeur qui vient vous assurer que les coups parricides des conspirateurs les perceront tous avant d'arriver jusqu'à vous, ou plutôt que leur courage sera toujours l'écueil contre lequel viendront se briser les attentats de la rébellion, si jamais ce monstre exécré osait relever sa tête hideuse. Liberté égalité, unité, indivisibilité de la République, éternel ralliement auprès de la Convention nationale, telle a toujours été, telle sera toujours la profession de foi des officiers, sous-officiers et gendarmes près les tribunaux et à la garde des maisons d'arrêt de Paris. Vive la République ! Vive la Convention.

B. DUMESNIL (*chef de b^{on}, commandant*), CHAR-TOU, HERVÉ, LABRE, DAIX (*brigadier*), LE CLERCQ, PASSEREAU, HÉRAUT, LE CORNU, DEBUSNE (*lieutenant*), C. LAUZEL (*maréchal-des-logis*), JANNIN (*lieutenant*), MIOT, BENAUDIN, ROULLEAU, GOBY (*lieutenant*), DUBOIS, TIBURCE, SADNET (*capitaine*), MATHIEU, ROCHETTE, LEGENDRE, LE FÈVRE, CHARPENTIER, JANNOLLES (*brigadier*), DIDIER, CHAULAIRE, ONFROY, DAULÉ, FROMENT, LECOMTE, GÉTE [et 2 signatures illisibles].

73

La section de l'Homme Armé, qui s'est empressée le 9, au milieu des périls, d'apporter à la Convention nationale la résolution de lui servir de rempart, vient l'assurer que tous les citoyens qui la composent sont autour de la représentation nationale, et qu'ils périront tous jusqu'au dernier, avant qu'elle soit seulement menacée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1)

[s.d.] (2)

La section de l'Homme-Armé s'est empressée, le 9, au milieu des périls de vous apporter la résolution inébranlable de vous servir de rempart. Son dévouement a été unanime.

Le peuple français est pur comme la liberté.

Toutes les sections de Paris ne font qu'une.

La Convention nationale a plus d'une fois sauvé la République.

Vous venez, citoyens représentans, de donner un grand exemple de justice à l'univers. Vous ne connaissez d'amis de la patrie que ceux qui la servent; vous avez purgé la terre des monstres et des impies qui souilloient encore le sol de la liberté.

Citoyens représentans, nous sommes autour de vous; nous périrons tous jusques au dernier avant que la Convention nationale soit seulement menacée.

Voilà l'acte de dévouement que nous venons renouveler dans cette assemblée, centre de l'autorité, et de l'union et de [la] force nationale.

Votre courage et votre énergie répondent à la patrie de son salut; continuez, citoyens repré-

sentans, vous êtes à votre poste, la patrie est tranquille; restez à ce poste, que vous avez si bien garanti des attaques des conjurés. La République triomphera de tous ses ennemis au-dedans et au-dehors. Vive la République! Vive la Convention.

LEROUX (*v^o-présid.*).

74

Des députations de la société populaire de Rozoy-l'Unité^a, département de Seine-et-Marne, de la commune de Livry, district de Gonesse, département de Seine-et-Oise, de la société populaire de Soisy-Marat^b, district de Corbeil, de la commune de Taverny^c, de la commune de Vitry-sur-Seine^d, district de Bourg-Egalité, de la municipalité, du comité de surveillance et de la société populaire de Charenton-Républicain, ci-devant Saint-Maurice^e, département de Paris, se succèdent à la barre: toutes expriment leurs sentimens de reconnaissance et d'admiration pour le courage et l'énergie avec lesquels la Convention nationale a détruit, dans la journée du 9 au 10, et la conspiration et les conspirateurs. Elles l'invitent à rester à son poste, et protestent de leur inviolable attachement à la représentation nationale (1).

a

[Rozoy-l'Unité, séance du 13 therm. II] (2)

Représentans,

Vous venez d'acquérir des titres imprescriptibles à l'amour et à la reconnaissance des Français.

Quoi! un nouveau Catilina avoit formé le projet d'usurper la souveraineté du peuple; il vouloit, l'artificieux Robespierre, faire son domaine de la plus belle contrée du monde. Quoi! la première nation de l'univers, après 5 années de révolution, après tant d'énergie, de sacrifices et de courage, seroit devenue la proie d'un triumvirat, de 3 fourbes et d'un ambitieux militaire.

Non, le génie de la liberté veilloit sur la France régénérée. Vos coeurs fidèles brûloient du saint amour de la liberté; mandataires du peuple, vous n'avez vu que le salut du peuple; vous l'avez opéré par votre courage énergique. Vous avez encore une fois sauvé la patrie; et les monstres qui en avoient médité la perte ont disparu du sol de la France qu'ils souilloient.

Grâces immortelles vous soient rendues; continuez, représentans; il n'est plus pour vous d'obstacles désormais. Ne souffrez jamais qu'un individu quelqu'il soit, s'empare du gouvernail de l'opinion publique: frappez, de la massue du peuple souverain, tous les infâmes complices des triumvirs; que leur exemple apprenne aux ennemis de la liberté que le peuple est incorrup-

(1) P.-V., XLII, 316.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 28.

(1) P.-V., XLII, 316.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 21; Bⁿ, 23 therm.